

APPEL A APRTENAIRES

Programmation 2023-2024 du département Cohésion Sociale

Formulaire d'introduction de projets pour les asbl, indépendants et opérateurs privés**A remettre pour le lundi 17 avril 2023****OBJECTIFS :**

- Elaborer le programme d'activités communal 2022-2023 à destination des enfants(0-12ans) et des familles.
- Organiser des activités éducatives, créatives, culturelles et de bien-être.
- Développer la créativité, l'imaginaire, l'éveil artistique et l'émerveillement des enfants.
- Célébrer la fin du programme et/ou les réalisations des enfants lors d'un événement mercredi 03 juillet 2024 : « Family'in en fête ».

Nous cherchons :

- 1 atelier (pluridisciplinaire ou non) 0-3ans pour l'Espace d'Accueil « Bouts de ficelle » (1x/sem_annuelle)
- 1 atelier scientifique et/ou de robotique (1x/sem_annuelle)
- 1 atelier culinaire intergénérationnelle (à déterminer selon ce qui est faisable)
- Des ateliers qui travaillent à partir de « thématiques » générales ou originales (1x/sem_annuelle ou trimestrielle) :
 - **Par ex** : Les émotions ; les 4 éléments ; le tour du monde ; les contes ; la nature, Mask'arade ...
 - En pratiquant un art spécifique : Musique, chant, danse, théâtre, peinture, dessin, photo, philosophie, arts plastiques, jeux, écriture, poterie, narration, multimédia, art-thérapie, relaxation ...
 - **OU MIEUX**, en utilisant différentes disciplines au service de la thématique (et de son fil rouge).
- Des activités originales, innovantes ou uniques selon l'offre (à déterminer selon ce qui est faisable) :
 - **Par ex** : La construction d'un vrai petit vaurien (voilier) avec des corps de métier ; Atelier artisanal Up-cycling ; Boulangerie ...

FREQUENCE & HORAIRES DES ACTIVITES (hors congés scolaires et jours fériés)

Les activités se dérouleront 1x/semaine pendant 3 trimestres + 18-30septembre.

De octobre à décembre 2023, de janvier à mars 2024 et d'avril à juin 2024.

!!! La période du 18 au 30 septembre étant réservée à la « Tournée des associations anderlechtoises » qui sera organisée dans l'objectif de faire connaître la programmation à un plus large public. !!!

Cela signifie que les animateurs devront exclusivement durant cette période se déplacer dans différents lieux associatifs. (L'espace Scheut, Rue Léopold de Swaef 10B étant le lieu principal des activités pour cette édition).

 Ok pas de problème.

 C'est compliqué pour nous de changer de lieu durant ce mois.

Les participants pourront souscrire à un abonnement trimestriel renouvelable ou annuel à prix dégressif.

(Le coût d'une activité est de +- 1 à 2,50€ selon la situation du participant).

 Je dois prévenir le public du fait que mon programme risque d'être répétitif à chaque trimestre.

 Mon atelier peut se poursuivre de trimestre en trimestre comme peut le faire une activité sportive.

Les horaires possibles sont les suivant :

Le matin de 10h00 à 11h00 et de 11h00 à 12h00.

L'après-midi de 16h00 à 17h30 et de 17h30 à 18h30.

Le mercredi après-midi entre 13h30 et 18h30.

D'autres horaires et le weekend sont exceptionnellement possibles si cela se justifie.

Voici le nombre d'ateliers calculés par jour sur l'année tenant compte du mois de septembre et du 03 juillet :

Lundi x31 / Mardi x33 / Mercredi x33 / Jeudi x33 / Vendredi x34

GRILLE DE SELECTION (+25)

Votre candidature sera analysée lors d'un jury de sélection composé de différents services communaux.

La sélection se fera sur base d'une grille d'évaluation reprenant les critères ci-dessous :

Candidature (+7)

- Formulaire bien complété (+2)
- Flexibilité en septembre (+1) - *Vous marquez votre accord pour vous déplacer dans les différents lieux associatifs.*
- Présence début juillet (+1) - *Vous confirmez d'emblé votre présence lors de notre événement « Family'in en fête » le mercredi 03 juillet 2024 de 15h à 17h.*
- Capacité adaptative (+1) – *Durant la période de candidature pour parler de votre projet et le modifier si nécessaire.*
- Disponibilité-horaires (+1) – *Je suis disponible selon la demande.*
- Adéquation âge et nombre de participants (+1) – *Je parviens à m'aligner à la demande en fonction de la tranche d'âge(à regarder avec le chargé de projet) et du nombre de participants demandés (8 couples parents/enfants ou un minimum de 10 participants pour un maximum de 15).*

Atelier proposé (+4)

- Elaborer avec le service cohésion (+1) - *Pour répondre davantage à la demande.*
- Œuvre collective ou individuelle (+2) – *Avec les enfants, pouvoir proposer une « expo », une « réalisation », une « démonstration » pour la fête du 03 juillet.*
- Originalité/projet unique (+1) – *Votre projet est spécifique, il n'existe pas ailleurs.*

Qualité (+7)

- Contenu matériel (+1) – *Je possède et apporte le matériel nécessaire à mon atelier.*
- Structure du projet (+2) – *Mon projet est structuré, il raconte une histoire (scénario) ou montre une suite logique séances après séances (trame).*
- Solidité du projet (+2) – *Descriptif claire et détaillé de l'atelier (et de sa « trame » (« fil rouge »)).*
- Adéquation entre l'offre déposée et l'activité proposée (+1) – *Le coût peut se justifier facilement tenant compte de l'offre.*
- Continuité de l'atelier (+1) – *Mon atelier ne sera pas répétitif à chaque trimestres. Je peux animer une année sans problème.*

Expérience (+7)

- Ancienneté du projet (+1) - *Avoir déjà réalisé l'atelier*
- Avoir déjà eu une collaboration positive avec la commune (+2)
- Formation et professionnalisme (+2) – *Les animateurs sont diplômés, formés ou ont acquis une solide expérience (plusieurs années) dans notre entreprise.*
- Expérience positive d'encadrement de groupe (+2) – *Je certifie avoir de l'expérience en gestion de groupe, ce compris l'encadrement des enfants (+1) et pour l'atelier que je propose avoir eu une expérience de groupe positive (+1).*

CONDITIONS

Cet appel à partenaires s'adresse aux indépendants, Asbl, opérateurs privés principalement dans le domaine éducatif et culturel.

Les offres doivent répondre aux attentes et objectifs cités ci-dessus et se faire via le formulaire.

MODALITES PRATIQUES

Après la sélection, une convention de partenariat sera établie entre la commune et le partenaire afin d'acter les termes de l'engagement.

CONTACT

Demaret Maxime : Responsable des activités Family'in « Enfance et Famille ».
0492 14 63 02 ou mdemaret@anderlecht.brussels

« FAMILY'IN EN FETE » MERCREDI 03 JUILLET 2024 de 15h00 à 17h00

!!! « Family'in en fête » se déroulera le mercredi 03 juillet 2024 de 15h00 à 17h00. Durant ces 2 heures, chaque prestataire/association lié à la programmation doit obligatoirement « animer » l'événement en proposant un atelier de son choix au public présent.. Cet atelier ne doit pas nécessairement être en lien avec ce qui est proposé durant l'année. Ce sera également l'occasion de célébrer l'année écoulée avec l'équipe Cohésion de la Commune et d'autres partenaires.

Cet événement sert également à montrer les éventuelles réalisations de l'année.

Je serai présent le 03 juillet

Je ne pourrai pas être présent à cette date

DETAIL DES ACTIVITES PROPOSEES POUR LE 03 JUILLET 2024

Activités proposées :

PRESENTATION GENERALE

Vous êtes : Une asbl Un opérateur privé Un indépendant

Nom de la structure :

N° d'entreprise / TVA :

Coordonnées de la personne responsable :

Adresse :

C.P. : Commune :

Tél. : E-mail :

Site internet :

Numéro de compte : BE

Titulaire :

L'opérateur a-t-il déjà participé à des activités en partenariat avec la Commune d'Anderlecht ? Oui / Non

Avec d'autres communes ? Oui / Non

Détail des activités menées :

DETAIL DES ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DE CET APPEL

Activités proposées :

Public(s) cible(s) :

Fréquence proposé (hebdomadaire) :

Les activités sont animées en : Français Néerlandais Bilingue FR/NL

Quel est le nombre maximal de participants (en garantissant une attention suffisante à chaque participant) ?

Vos moniteurs / animateurs sont-ils qualifiés pour l'encadrement d'un public spécifique ? Oui Non

Qui sont les animateurs amenés à encadrer (nom, prénom, diplômes sportifs, pédagogiques, autres qualifications, expériences...)?

TARIFICATION

Tarifs et justification du montant proposé :

AUTRES PRECISIONS

ATTENTION :

Documents à joindre à la demande :

Pour les asbl : copie de la dernière mise à jour des statuts, composition du conseil d'administration, bilan financier de l'année écoulée.

Pour les indépendants et les opérateurs privés : attestation BCE, certificat de résidence, copie de carte d'identité, copie de carte bancaire, déclaration de créance.

Merci d'envoyer le formulaire dûment complété, signé et les documents demandés pour **le lundi 17/04/2023**.

Par email : mdemaret@anderlecht.brussels

Date :

NOM, prénom et signature du responsable de la structure :